

Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Normales d'ARRAS

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du jeudi 30 juin 2022

à Auchy-les-Hesdin (domicile de la Présidente) 10h-12h

Présents:

Myriam MARTIN-HOLLEVOËT Présidente
Jean-Marie KRAJEWSKI Président d'honneur
Jean-Marc CAUDROIT Secrétaire
Pascal GUILLEMANT Secrétaire -adjoint
Gérard BARBIER
Pascal DUBUISSON
Jacques SAGOT
Yves THIBAUT

Excusé(e)s:

Jacqueline GODFROY
Hugues DELABY Vice-Président
Jean-Claude DREUILLE
Francis CZYZYK Trésorier
Claude SARRAT Trésorier -adjoint
Alain MASSON
Thierry SPAS
Dominique CHAMPENOIS

Ordre du jour :

- | | |
|---|----------------------------|
| -Point sur l'AG et la journée | - Relationnel et activités |
| -Point financier et point sur les adhérents | - Point sur le web |
| - Siège social et local - | - Calendrier 2023 |
| -Bulletin 2023 et préparation AG du 21 mai 2023 | - Questions diverses |

1) Journée du 21 mai 2022

Belle journée, appréciée par l'ensemble des participants à en juger les retours et les mots de remerciements reçus. Paroles d'adhérents :

« Une personne très satisfaite qui félicite les organisateurs »

« Merci de maintenir ce lien entre normalos »

« Merci pour cette belle journée, merci à tous les membres du bureau. Je n'ai qu'un regret : n'avoir adhéré que bien tard »

« Merci de ces envois (vidéos, chants), c'était une belle journée. Merci à tous ceux qui l'ont organisée »

« Je voulais te remercier ainsi que tous ceux qui ont oeuvré pour cette journée du 22 mai où je suis parvenu, pendant quelques heures seulement, mais c'est toujours ça, à rajeunir de 53 ans. Ambiance chaleureuse, repas réussi très agréable moment de chorale... bref, soleil à l'intérieur comme à l'extérieur »

« Nous voilà rentrés en Anjou après un très agréable séjour au pays des ch'ti, mais le point d'orgue a été notre réunion à Arras : bravo pour l'organisation. Je n'avais pas ce souvenir d'une telle ambiance cordiale... il faut croire que la qualité l'a emporté sur la quantité ! »

2) Point financier et adhésions

Banquet recettes 2275€ (65 repas) dépenses 2625€ et encore 75€ à payer à la chorale de Roeux. Actuellement, 287 cotisants pour 490 noms dans l'annuaire (retrait de 101 noms) soit 58% de cotisants.

Par comparaison :

en 2020/2021 : 284 pour 570 (50%) après un retrait de 116 noms de l'annuaire

en 2019/2020 : 256 pour 688 (37%)

en 2018/2019 : 296 pour 723 (41%)

Pour le prochain bulletin, 106 noms d'adhérents n'ayant pas cotisé depuis au moins 2019 voire avant pourraient être retirés. Parmi eux une soixantaine reçoivent le bulletin, et autant ont une adresse mail. Francis propose donc de les contacter et les relancer avant de les retirer de l'annuaire.

Le bilan pour les photos n'est pas encore établi mais en se basant sur l'an dernier : recettes 260€ pour 230€ de dépenses (photos + envoi + repas photographes), on se demande si cela vaut le coût de faire payer la photo générale et la photo de promotion aux convives car nous avons suffisamment de réserves.

Une fiche pour remboursement de frais de déplacement va être envoyée à tous les membres du CA.

Le montant des frais de déplacement décidé en bureau, 0,31€ du km, est revu à la hausse. Il passera à 0,35 € du km à compter de ce prochain CA.

Parmi les nouvelles adhésions, notons celles de Fernand MERCHEZ (54-58), spécialiste en informatique qui pourrait aider notre collègue JC Dreuille. Un bulletin a été envoyé à Martial Delbee 64/68, celui-ci ne cotise plus depuis 1979.

3) Sièges social et local

L'article 1 de nos statuts ayant été modifié et acté par L'AG, les documents officiels seront transmis à la préfecture à savoir : changement de siège, composition du CA et PV de la dernière assemblée générale extraordinaire et PV de l'assemblée générale 2021.

Grâce aux multiples démarches de Roland HUGUET et de Jean-Marie KRAJEWSKI auprès du Conseil départemental, notre souhait d'obtenir un local dans l'ancienne Ecole Normale des garçons, se réalise. Un grand merci à eux deux.

La convention vient d'être adressée à la présidente. Elle en donne lecture et relève les points à affiner.

La salle A 33 (ancienne bibliothèque) nous serait allouée. La capacité est de 15 personnes et 4 réunions annuelles pourraient s'y tenir du lundi au vendredi. Cette salle est équipée en matériel vidéo, wifi et armoires pour archivage de nos documents. La fréquence d'accès à la salle nous pose problème. En effet si le nombre de réunions est correct, il nous faudra plus de temps de réunions et pouvoir accéder à la salle plus fréquemment afin d'archiver tous nos documents et ce au moins la première année.

L'entrée s'effectuera par la rue de la Paix. Le parking pour voitures n'est pas mentionné.

Une demande de modification et de précision sur ces deux points va être adressée pour avenant avant la signature.

La convention, établie pour 12 ans à titre gratuit, peut être résiliée à tout moment par les parties. Une assurance est obligatoirement requise.

4) Bulletin et AG 2023

Le bulletin 2023 sera présenté sous la même forme. Le nombre de pages variera peu et dépendra des documents sélectionnés. En prévision : un extrait de l'interview de 2 élèves en formation de professeur des écoles, un compte-rendu de 1895 des anciens normaliens d'Arras, une présentation d'adhérent Gilles MATHIS (54-58) que Myriam rencontrera en Provence cet été, un contrat de l'Institutrice en 1923 (contrat enseignement privé) lu et proposé par Jacques SAGOT, des extraits de : « Une famille laïque du Pas-de-Calais de 1883 à 1963 » document de Claudine MALLET (en ligne sur le site).

On y trouvera comme chaque année les comptes-rendus de nos réunions et les photos illustrant les différents moments de la journée.

Il faudra revoir l'annuaire, vérifier et mettre à jour la liste des décès : Gilles SENECA (48-52), Louis LEVEL (63-67), Michel FAUQUET (48-52) décès connus depuis peu.

Le bulletin sera envoyé aux adhérents à jour de leur cotisation. Les 106 adhérents n'ayant pas cotisé depuis longtemps ne seront pas retirés des listes cette année mais ne recevront pas le nouveau bulletin.

Préparation de L'AG 2023

La date retenue est le 21 mai 2023.

Les promotions à l'honneur (03-08) se réuniront dès 10h dans les salles mises à disposition par le Conseil départemental. L'accueil se fera autour d'un café offert par le Conseil départemental ou l'amicale.

Myriam va adresser un courrier de demande au Président du Conseil départemental pour la réservation des locaux : salles de réunions et l'hémicycle pour l'Assemblée générale, salle des fêtes pour le repas.

Une courte vidéo du site web (7 à 10 mn) sera à nouveau projetée lors de l'AG.

Jean-Claude DREUILLE se charge du contenu et de la présentation.

Le déroulement de la journée sera présenté dans le nouveau bulletin ainsi que l'ordre du jour.

Comme cette année, l'apéritif sera offert par le Conseil départemental dans le hall à l'issue de cette AG et Gérard se chargera des démarches concernant le repas auprès de Monsieur DEMAILLY.

Le prix du repas sera l'an prochain augmenté. Il est fixé à 38 € par le CA.

A la demande de plusieurs collègues une pompe à bière sera installée lors du repas prise en charge par l'amicale.

L'équipe de préparation de la salle sera reconduite pour la mise en place des tables et le rangement de la salle à l'issue du repas.

Concernant les photos, la proposition d'offrir la photo de groupe à tous les participants est retenue.

Le bulletin d'inscription au banquet sera adressé comme cette année à Hugues DELABY.

Le paiement s'effectuera en 2 chèques, l'un pour la cotisation et l'autre pour le repas.

Nous prévoyons également une animation musicale (musique et chants).

Gérard BARBIER propose de contacter Gérard MAZOUAT (promo 63-67) ayant fait partie d'un orchestre autrefois, Myriam MARTIN s'adressera à Jean-Pierre LIGNIER, IEN honoraire et guitariste promotion 62/66, Jacques SAGOT se tournera vers Gaëtan LOREK ancien conseiller pédagogique en éducation musicale.

5). Relationnel et activités

Les contacts avec les amicales de Beauvais et Douai sont toujours effectifs. Douai semble avoir des problèmes et la survie de cette amicale est menacée. Quant à Amiens, aucun suivi.

Après l'Assemblée générale, la présidente a adressé des courriers de remerciements au Conseil départemental, au traiteur ainsi qu'à la chorale de Maroeuil et Roeux.

Les vidéos mises en ligne sur notre site ont également été transmises aux promotions à l'honneur cette année.

Un mail de soutien a été rédigé puis transmis aux collègues atteints par la maladie.

Le relationnel demeure l'une des principales priorités de la présidente.

La sortie au Familistère, préparée par Myriam, aura bien lieu le samedi 8 octobre 2022 : 31 participants.

Programme : 10h-11h temps libre

11h-12h30 visite guidée du Familistère

12h30 repas au restaurant

Visite du château de Guise à l'issue du repas.

Prix : 40€ par personne transport non compris.

Les co-voiturages seront organisés par les participants.

A ce jour, 31 personnes sont inscrites.

Le menu du repas retenu par le CA est le N° 3.

Les chèques seront adressés au trésorier pour le 15 août 2022 (délai de rigueur.)

Parmi les sorties futures proposées par le CA, nous retenons :

Abbaye de Valloires et musée de Crécy-en Ponthieu

Musée d'Azincourt et Château de Fressin

Musée de la dentelle à Calais

Piscine de Roubaix et villa Cavrois

Musée du ruban à Comines (Belgique)

Le choix du CA porterait sur la piscine de Roubaix et visite de la villa Cavrois.

6). Point sur le site Web

La présentation du site lors de L'AG a été très appréciée. Précise et concise, elle a retenu l'attention de tous. Félicitations et merci à Jean-Claude pour la qualité de sa prestation.

Les vidéos et chants des choristes sont déjà en ligne : le site est mis à jour régulièrement.

Il serait intéressant de connaître la fréquentation de notre site.

Une nouvelle information vidéo est prévue pour le 21 mai lors de l'Assemblée générale.

7). Calendrier 2023

Nous devrions prendre possession du local début novembre.

Une réunion de bureau est programmée le 10 novembre.

A l'issue de cette réunion, une gerbe sera déposée au monument aux morts pour la célébration du 11 novembre.

8). Questions diverses

Journées du patrimoine, 16 et 17 septembre 2022 à l'école normale des filles.

Il est temps de mettre au point notre flyer. Au recto figurera le sigle et une « accroche » à déterminer rapidement. Au verso, les informations sur la vie de notre amicale.

Le but est de faire connaître bien entendu notre association.

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Pas-de-Calais organise les journées du patrimoine. Gérard Barbier propose de contacter la directrice et d'informer la présidente de toute proposition susceptible de nous faire mieux connaître.

Les archives

Lorsque le local sera attribué, Francis CZYZYK, Pascal GUILLEMANT, Dominique CHAMPENOIS en seront les gestionnaires. Toute bonne volonté pourra s'y joindre.

Pour consulter les registres des anciennes Ecoles Normales, il faut s'adresser à l'archiviste de Villeneuve-d'Ascq.

Pascal DUBUISSON aurait souhaité le faire pour retrouver une liste des reçus de 77/79. Il doit se renseigner auprès d'Hugues DELABY.

Les archives départementales du Pas-de-Calais sont réparties sur deux sites : le centre Mahaut-d'Artois à DAINVILLE (1 rue du 19 mars 1962) et le centre Georges Bernier à ARRAS (place de la préfecture).

Pascal GUILLEMANT a pu y retrouver les prémices (1893) de notre association fondée en 1934.

On y retrouve les 5 premiers bulletins (1935-1939).

Autres sources après -guerre à retrouver au Musée de l'Education à Rouen.

La plupart de nos bulletins sont en ligne sur notre site. Nous devons mettre ceux des filles. Il nous faut donc scanner chacun d'eux et les transmettre à Jean-Claude. C'est un travail important qui doit se faire rapidement. On fait appel aux membres du CA pour effectuer cette tâche.

Un gros travail attend nos archivistes.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les participants et clôt la séance à 12h 45.

Fait à Anzin-st-Aubin le

Le Secrétaire

Jean-Marc Caudroit

NB: un grand merci encore à Myriam et Didier pour leur accueil et l'excellent repas qu'ils nous ont offert.